

## Service des bâtiments, épuration des eaux, développement durable

### ORGANISATION DU SERVICE

Le service (SBED) comprend les 5 sections suivantes :

- Planification et exécution.
- Entretien et maintenance des bâtiments.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.

Le personnel du service est réparti de la manière suivante :

#### Administration du service

Nombre de collaborateurs : 7 personnes.

- 1 Chef de service.
- 1 Adjoint bâtiments à 100 %.
- 1 Adjoint logistique à 100 %.
- 1 dessinateur géomaticien à 100 %.
- 1 assistante déléguée à l'énergie à 40 %.
- 2 secrétaires à 100 %.

#### Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 2 électriciens avec CFC à 100 %.
- 10 concierges avec CFC à 100 %.
- 1 apprenti agent d'exploitation.
- 12 auxiliaires de nettoyage (taux variable entre 30 et 80 %).
- 2 auxiliaires remplaçantes.

### MISSIONS DU SERVICE

#### Bâtiments

- Entretien et maintenance de tous les bâtiments communaux, principalement les collèges, les bâtiments administratifs et les immeubles locatifs propriété de la Commune.
- Planification générale et développement de nouveaux projets de construction, transformation et rénovation.
- Logistique liée aux locations des salles et manifestations locales.

#### Epuration

- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations, de l'épuration des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification générale et projets futurs, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.
- Relevés du cadastre sous-terrain pour la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux claires et eaux usées sur le domaine public.
- Contrôles des raccordements des canalisations des propriétés privées sur le domaine public.

#### Développement durable

- Processus pour l'obtention du label « Cité de l'énergie » en 2015.
- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable pour sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communications auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyses des dossiers de constructions et des demandes de subventions en lien avec le règlement d'application.
- Suivi du respect des mesures en lien avec « Cité de l'énergie » auprès des divers services communaux.

#### Répartition des tâches des collaborateurs

##### Chef du service

Il pilote la gestion générale et financière du service et les ressources des collaborateurs.

Il contrôle les différents dossiers traités par le service dans les diverses sections concernées.

Il planifie les divers projets pour les bâtiments, l'épuration et le développement durable.

Il coordonne les divers travaux en coordination interservices et intercommunale.

Il dicte les divers protocoles et procédures nécessaires au bon déroulement du service.

Il dicte les directives du service, rédige et contrôle les rapports et préavis.

Il représente le maître de l'ouvrage (Commune) dans les relations extra communales.

Il planifie les futurs projets de construction pour les bâtiments, l'épuration et le développement durable, en collaboration avec tous les mandataires concernés et les autorités compétentes.

Il développe de nouveaux projets de construction en privilégiant les énergies renouvelables et toutes les questions liées au développement durable.

Il recherche de nouveaux concepts énergétiques dans le but de promouvoir et sensibiliser les autorités communales aux problèmes énergétiques.

Il pilote et contrôle les actions des autres services dans les démarches de labélisation (Cité de l'énergie), en étroite collaboration avec des mandataires spécialisés dans ce domaine.

### **Adjoint bâtiments**

Il seconde, voire remplace le Chef de service dans ses activités, en respectant les directives du service.

Il planifie toutes les actions et démarches nécessaires liées au développement durable, en accord avec les objectifs fixés par le Chef de service.

Il est chargé du suivi des travaux en tant que représentant du maître de l'ouvrage pour les chantiers d'envergure et assure la direction des travaux pour de petits chantiers. Il est responsable du suivi financier et de la planification de toutes les prestations en relation avec toutes les activités liées aux bâtiments et au développement durable.

Il supervise les directives liées à la police du feu, en collaboration avec les mandataires concernés.

Il contrôle le suivi des mises en conformité, des installations de chauffage et des citernes des particuliers, suite aux constats du service de ramonage.

Il collabore à la planification et à la vision générale des futurs projets de construction, de transformation et de rénovation, en collaboration avec le Chef de service.

Il participe à la gestion du programme des investissements sur le long terme en collaboration avec le Chef de service.

Il traite les dossiers des demandes de subvention dans le cadre du développement durable.

Il calcule les montants alloués pour les demandes de subventions sur la base des dispositions communales.

### **Adjoint logistique**

Il planifie le suivi des travaux de nettoyage et entretien de l'ensemble des bâtiments communaux.

Il coordonne tous les travaux à assumer par les concierges et les auxiliaires.

Il planifie la gestion des commandes de matériel d'entretien, en collaboration avec les concierges.

Il collabore étroitement avec l'adjoint aux bâtiments pour tous les travaux de maintenance et d'entretien liés au bon fonctionnement des bâtiments communaux.

Il participe activement à la logistique de certaines manifestations et aux diverses demandes de location de nos salles lors de manifestations culturelles ou sportives.

Il planifie et contrôle les travaux d'entretien et de rénovation des immeubles locatifs, propriétés de la Commune, en étroite collaboration avec PBBG SA, gérance mandatée pour leur gestion.

### **Dessinateur-géomaticien**

Il planifie le suivi de la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Il participe activement à la planification et au suivi des travaux d'entretien du réseau communal des eaux claires et usées.

Il contrôle et planifie les travaux de mise en conformité des particuliers pour le raccordement des canalisations privées sur le domaine public.

Il procède, sur le terrain, aux relevés du cadastre sous-terrain de tout le réseau communal pour la mise à jour du PGEE.

Il suit les prestations attribuées à divers mandataires pour les relevés de l'état général des collecteurs publics et privés.

Il contrôle le suivi financier pour l'ensemble des prestations à fournir pour l'épuration des eaux, en étroite collaboration avec le Chef de service.

Il participe à la remise à jour des données servant de base au calcul des taxes d'épuration, en collaboration avec le Service de l'urbanisme et les Services industriels de la Ville de Lausanne.

### **Assistante déléguée à l'énergie**

Elle finalise le programme et les mesures du plan d'action défini par « Cité de l'énergie », dans le but de l'obtention du label.

Elle planifie, avec tous les services communaux, l'ensemble des mesures à respecter pour la labélisation.

Elle collabore étroitement aux objectifs fixés par le service, avec le responsable du développement durable et le Chef de service.

Elle participe activement à l'organisation et à la mise en place de manifestations en lien avec le développement durable.

Elle auditionne les divers services communaux pour les sensibiliser aux questions énergétiques dans le cadre de la labélisation « Cité de l'énergie » planifiée pour 2015.

### **Secrétaires**

Elles assument toutes les tâches administratives rattachées au service.

Elles gèrent et contrôlent les heures de tous les collaborateurs du service.

Elles assistent le Chef de service dans toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement du service.

Elles accompagnent les divers collaborateurs du service dans leurs tâches administratives.

Elles contrôlent le suivi des diverses commandes et factures (travaux, matériel, combustibles).

Elles participent activement au suivi et contrôle du budget annuel.

Elles assistent à toutes les démarches liées au développement durable.

Elles élaborent et rédigent les rapports de séances, en collaboration avec le Chef de service et les Adjoints.

Elles participent au suivi et à la mise à jour des diverses procédures mises en place par le service.

### **Electriciens**

Ils contrôlent et entretiennent toutes les installations électriques dans l'ensemble des bâtiments communaux et participent activement aux divers travaux de rénovation ou transformation.

Ils participent aux contrôles périodiques des mises en conformité de toutes les installations électriques pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Ils participent à la mise en place et aux contrôles des installations électriques en lien avec toutes les manifestations sur le territoire communal, en étroite collaboration avec l'Adjoint logistique.

Ils collaborent activement aux installations électriques des décorations de Noël sur l'ensemble de la Commune, en étroite collaboration avec le Service des travaux.

### **Concierges**

Ils exécutent et planifient les travaux de nettoyages journaliers, en étroite collaboration avec l'Adjoint logistique et l'Adjoint aux bâtiments.

Ils contrôlent les travaux de nettoyage et d'entretien exécutés par les auxiliaires, pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Ils assurent le suivi énergétique de leurs bâtiments, en étroite collaboration avec le service et les mandataires spécialisés dans ce domaine.

Ils assurent divers petits travaux d'entretien comme artisans reconnus dans le domaine

du bâtiment (menuiserie, serrurerie, plâtrerie, peinture, revêtements de sols, les installations électriques, maçonnerie, chauffage et sanitaire).

Ils mettent à disposition le matériel et le mobilier nécessaires aux sociétés locales lors de la location des salles.

Ils participent à la logistique des manifestations locales organisées par la Commune, sous la direction de l'Adjoint logistique.

### Auxiliaires

Elles exécutent tous les travaux de nettoyage planifiés par les concierges, selon les exigences du service et les mesures d'hygiène à respecter.

Elles travaillent activement en collaboration avec les concierges responsables des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux.

### Etudes

**La Direction**, en dehors des tâches liées au budget annuel, a piloté les projets et études suivants :

- Planification des futurs projets immobiliers pour de nouvelles constructions, rénovations ou transformations prévues pour ces dix prochaines années.  
Ce planning fait suite à l'analyse de réhabilitation du parc immobilier communal.
- Planification des procédures marchés publics (MP) pour les projets suivants :
  - I. Collège de Croset Parc.
  - II. APEMS à la Coquerellaz.
  - III. Casiers scolaires sur le site du Pontet.
  - IV. Nettoyage des bâtiments communaux.
- Pilotage du groupe de travail pour le futur projet du nouveau collège de Croset-Parc.
- Pilotage de la Commission du fonds du développement durable dans le cadre des demandes de subventions.
- Etude d'acquisition par la Commune d'un nouveau concept de nettoyage innovateur et écologique pour l'entretien de tous les bâtiments communaux.

### Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 41 Rapports à la Municipalité.
- 174 Contrats d'entreprise/prestations et commandes.
- 1'103 Factures.
- 4 Préavis.
- 43 Demandes de subventions.
- 32 Mises en conformité des citernes chez les privés (32 sur 58).

## SECTION « BATIMENTS »

### Planification et exécution

En tant que représentant du maître de l'ouvrage pour les chantiers de grande importance, le Service des bâtiments a la responsabilité de la planification, de la gestion des travaux et du suivi financier.

Le patrimoine immobilier de la Commune d'Ecublens comprend :

#### 3 bâtiments administratifs

Mon Repos – Hôtel de Ville – Centre technique communal.

#### 10 bâtiments scolaires

Mars – Vénus – Mercure – Saturne – Jupiter – Neptune – Coquerellaz – Sempa – Epenex – Croset.

#### 5 salles de gymnastique

Saturne – Pluton – Croset – Epenex – Coquerellaz.

#### 1 salle de rythmique

Vieux collège Coquerellaz (Sempa).

#### 1 piscine communale

Pluton.

#### 6 bâtiments locatifs

Colline 3 – Bergère (Renges 1) – Bois 2-4 (PoOuest) – Veilloud 5-7 – Villars 11 – Villars 13.

#### 22 bâtiments publics

Centre socioculturel – Temple – Galerie du pressoir – Grande salle du Motty – Auberge communale – Refuge – STPA et divers bâtiments propriétés de la Commune.

## Représentation du maître de l'ouvrage

Le Service des bâtiments a représenté la Commune d'Ecublens, en tant que maître de l'ouvrage, pour les réalisations suivantes :

### 1 bâtiment public

- **Centre socioculturel**

Construction d'un nouveau bâtiment.  
(Préavis n° 20/2010).

Suivi des retouches et des divers travaux de garantie :

- Réfection des menuiseries et des revêtements de sol aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> étages.
- Les travaux aux 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> étages se sont déroulés durant les 3 semaines de fermeture estivale de la garderie Domino.
- Changement des couleurs du sol et des menuiseries au 3<sup>e</sup> étage, garderie Domino.



Nouvelles couleurs – Garderie Domino  
Photographe : Vincent Jendly



Réfection des menuiseries – UAPE Domino



Réfection des sols – Entrée Domino  
Photographe : Vincent Jendly



Réfection des menuiseries – Garderie Domino  
Photographe : Vincent Jendly

### 1 bâtiment locatif

- **Ch. de Veilloud 5-7 :**

Suite au départ de plusieurs locataires, trois appartements ont été rénovés. Ces travaux comprennent :

- Remplacement des colonnes techniques.
- Réfection des salles de bains et WC.
- Remplacement de l'agencement de cuisine.
- Entretien des sols (parquets).
- Réfection des peintures aux murs et aux plafonds.



WC séparé – Veilloud 5-7



Cuisine – Veilloud 5-7

### Direction des travaux

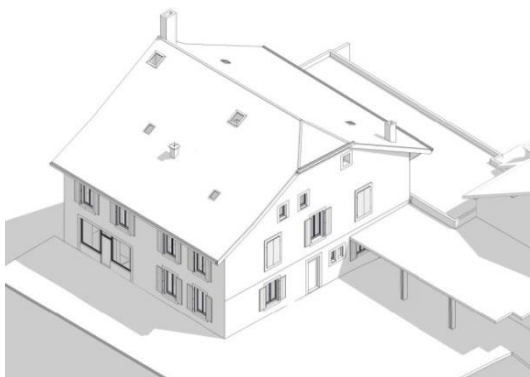
La direction des travaux et/ou l'exécution par les concierges, selon leur CFC, ont été pris en charge par le Service des bâtiments pour les interventions suivantes :

#### Mon Repos

- Rafraîchissement de la peinture dans le bureau du Secrétaire municipal.

#### Auberge

- Relevé complet de l'Auberge communale et de la grande salle communale. Ce relevé, effectué par méthode « laser scan », a permis au SBED d'obtenir des plans informatiques très précis (5 mm) et en 3D, représentant l'état existant des bâtiments.



Axonométrie – Auberge communale

#### Hôtel de Ville du Motty

- Remise en état des canalisations d'eaux usées par la pose d'une résine (chemisage).

#### Centre socioculturel (CSCE)

- Divers travaux d'amélioration électrique, décoration intérieure, peinture.

#### Centre technique communal – (CTC)

- Création d'un nouveau bureau au 1<sup>er</sup> étage pour l'accueil de deux futurs collaborateurs du SBED.
- Pose d'une moquette sur l'escalier d'accès au 1<sup>er</sup> étage.
- Pose de panneaux acoustiques dans la cafétéria et la réception du rez-de-chaussée.



Panneaux acoustiques – Cafétéria CTC

#### Voirie

- Mise hors service de la citerne à carburant.

#### Collège du Crosset

- Remplacement du revêtement de sol dans les trois salles de classe du 1<sup>er</sup> étage. 3<sup>e</sup> étape prévue en 2015.



Nouveau linoléum – Salle de classe au Crosset

#### Collège d'Epenex

- Remplacement des stores du rez-de-chaussée.
- Pose d'une barrière de séparation et création d'un chemin d'accès au terrain multisports.



### Complexe scolaire du Pontet

- Remplacement de plusieurs stores défectueux.
- Pose de sèche-mains électriques dans les vestiaires des salles de gymnastique, en lieu et place des essuie-mains papier.
- Entretien des collecteurs d'eaux usées.
- Pose d'un système d'alarme dans les salles informatiques.
- Remplacement des éclairages de secours.

### Piscine Pluton

- Pose de sèche-mains électriques dans les vestiaires en lieu et place des essuie-mains papier.
- Remplacement des robinetteries des douches.
- Entretien et remplacement de certaines installations techniques de la piscine.
- Pose d'un compteur de chaleur en vue de séparer la consommation des serres communales et celle de la piscine.

### Collège de la Coquerellaz

- Remplacement des stores de l'ancien collège (SEMPA) par de nouveaux modèles en harmonie avec les couleurs du nouveau collège.



Nouveaux stores – Coquerellaz (SEMPA)

### Poste de ville PolOuest – Route du Bois 2-4

Suite à la réorganisation de la PolOuest, les travaux suivants ont été entrepris dans les locaux du poste de ville :

- Création de deux vestiaires/douches au sous-sol.



Nouveau vestiaire – PolOuest

- Réaménagement des locaux de la PolOuest au rez-de-chaussée.
- Création d'un bureau de direction et réaménagement de la zone d'accueil.
- Aménagement d'un coin café avec agencement de cuisine.



Cafétéria – PolOuest

- Pose de deux nouveaux garages pré-fabriqués afin d'augmenter la capacité d'accueil des véhicules de la PolOuest.
- Pose d'un couvert à vélos et scooters.



Couvert à vélo – PolOuest

### Entente intercommunale – Chalet « Les Alouettes » à Morgins

- Modification de l'éclairage dans les couloirs et zones communes.
- Pose de minuteriers dans les sanitaires.
- Divers travaux de remise en conformité des installations électriques.

### SECTION « ENTRETIEN ET REPARATIONS »

La section « entretien et réparations » est chargée du maintien de l'ordre et de la propreté dans les bâtiments faisant partie du patrimoine immobilier public de la Commune, mais également de l'entretien courant et des petites réparations techniques des installations sanitaires, de chauffage, de ventilation et d'électricité (CVSE).

Les tâches qui incombent à cette section sont :

- Le nettoyage des bâtiments publics et scolaires.
- La surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- La gestion d'accès et l'entretien du STPA.
- Le remplacement des stores à lamelles.
- Les petites réparations, travaux de peinture, électricité, sanitaires, chauffage, menuiserie et serrurerie pour les bâtiments appartenant au patrimoine immobilier public.
- En outre, elle est responsable de l'achat des produits de nettoyage, des machines et du matériel de conciergerie.

### SECTION « LOGISTIQUE »

La section « logistique » est chargée d'assister et de mettre à disposition du matériel pour les manifestations, selon les demandes d'autres services ou de la population et selon ses disponibilités.

Les tâches qui incombent à cette section sont :

- La mise en place des décorations de Noël sur la voie publique.
- L'entretien annuel des terrains de tennis.

- Le montage et démontage de la cantine communale pour diverses manifestations.
- L'assistance logistique pour diverses manifestations.
- La mise en place annuelle de la toile de couverture sur la place du Motty.
- Déménagements, sur demande, du mobilier qui équipe les divers bâtiments communaux.
- Travaux de menuiserie selon les besoins.
- La gestion de l'entretien des toitures, des systèmes de chauffage, de ventilation, des sanitaires, de l'électricité, des ascenseurs et des stores, en collaboration avec des entreprises externes.
- L'entretien journalier (nettoyage, contrôles des installations techniques CVSE, etc.) de tous les bâtiments communaux.
- La régulation et l'optimisation des installations techniques CVSE, en vue d'économies d'énergie, sous le contrôle de la direction du service.

Durant l'année 2014, la section logistique a pu essayer, durant plusieurs mois, un système de nettoyage écologique et biodégradable composé d'eau, de sel et d'électricité. Une machine, installée directement dans le bâtiment du CSCE, produit des solutions détergentes et désinfectantes totalement écologiques.

De plus, la production des produits directement sur site permet une simplification de la logistique, et donc une réduction importante de l'empreinte écologique.



Machine de production des produits de nettoyage au Centre socioculturel



## SECTION « DEVELOPPEMENT DURABLE »

### Fonds communal d'encouragement pour le développement durable

Le fonds communal pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton ou de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Éléments naturels et paysagers.

A plusieurs reprises durant l'année, la Commission du fonds pour le développement durable s'est réunie afin de modifier et mettre à jour les dispositions. Les subventions existantes ont été revues, généralement à la hausse, et les conditions d'octroi adaptées aux dernières normes en vigueur.

De nouvelles dispositions ont été élaborées afin de renforcer l'impact incitatif des subventions :

- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Installation d'un chauffage à bois.
- Obtention d'un label Minergie pour les nouvelles constructions.
- Remplacement des batteries pour vélos électriques.
- Changement des anciens appareils ménagers énergivores par des modèles récents et plus efficaces (A+++).

Afin de promouvoir au mieux ces subventions communales auprès de la population, une campagne d'affichage, ainsi que la distribution de flyers, ont été mis en place.



Campagne d'affichage 2014

## Subventions octroyées en 2014



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 20
- Assainissement : 14
- Capteurs solaires thermiques : 1
- Capteurs photovoltaïques : 5
- Chauffage : 3
- Analyse énergétique : 0
- Eléments naturels et paysagers : 0

## Cité de l'énergie



Membre de l'Association Cité de l'énergie depuis quelques années déjà, la Commune d'Ecublens souhaite dès lors intégrer le réseau des « Cités de l'énergie ». Pour mémoire, le label est accordé aux communes qui participent activement à préserver l'environnement et le climat par la mise en œuvre d'une gestion raisonnée de l'énergie, des ressources naturelles et du trafic routier.

Suite à l'élaboration, en 2011, d'un premier programme de politique énergétique intitulé « La Ville d'Ecublens sur la voie de la société à 2000 W », la Commune a été reconnue « partenaire en processus » de certification. Depuis, l'ensemble des services techniques concernés travaille conjointement en vue d'obtenir le label. Grace aux efforts menés en ce sens, la Commune devrait être en mesure de déposer le dossier de demande d'octroi du label d'ici au printemps 2015.

Dans cette volonté, le programme de politique énergétique susmentionné s'inscrit dans le cadre d'un développement durable. Il constitue un document cadre pour la Municipalité et définit les modalités

d'engagement que la Commune s'est fixées pour réduire les consommations d'énergie, promouvoir et produire de l'énergie renouvelable sur le territoire et limiter les émissions de gaz à effet de serre (tel que le dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>).

Afin de définir avec cohérence les différentes étapes de réalisation, un plan d'action, basé sur la politique énergétique propre à la Commune d'Ecublens et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les « Cités de l'énergie », a été élaboré.

Ce catalogue standardisé est constitué de 79 mesures et s'articule autour des 6 domaines suivants :

	Développement, planification urbaine et régionale
	Bâtiments de la collectivité et équipements
	Approvisionnement et dépollution
	Mobilité
	Organisation interne
	Communication et coopération

Au chapitre « Bâtiments de la collectivité et équipements », la comptabilité énergétique des bâtiments de la collectivité se poursuit et s'améliore.

La mise à jour des données annuelles de consommation d'eau et d'énergie, par le biais du logiciel EnerCoach, progresse. Mis à disposition librement par l'association « Cité de l'Energie », EnerCoach permet d'évaluer la performance énergétique des bâtiments en se référant à des valeurs seuils spécifiques pour chaque catégorie d'ouvrage (administration, écoles, installations sportives, etc.). D'une part, il permet d'identifier les éventuelles anomalies et lacunes qu'il conviendrait de régler. D'autre part, il permet de comparer les caractéristiques des bâtiments entre elles et donc d'établir des priorités de rénovation.

En complément, la Commune a décidé de souscrire au programme Energo BASIC « pour une utilisation rationnelle de l'énergie ». Il est piloté par l'association Energo qui est un centre de compétence pour l'efficacité énergétique. Le programme sélectionné permet de suivre l'évolution des consommations sur la base de relevés hebdomadaires, soit bien plus régulièrement qu'avec EnerCoach (relevés annuels). Par ailleurs, il apporte un support technique visant à réduire significativement les consommations d'énergie.

Dans cette optique, tous les concierges auront l'opportunité de suivre des cours collectifs de perfectionnement, puis personnalisés (un jour/an dans chaque collège). Ainsi, chacun d'entre eux se verra impliqué dans l'optimisation des installations techniques du site dont il est responsable.



Exemple d'une installation technique communale

Au chapitre « Approvisionnement et dépollution », notre fournisseur d'électricité, la Romande Energie, a renouvelé son système de tarification. Début janvier, les contrats « Energies libres » sont entrés en vigueur. La Municipalité a alors choisi de subventionner de l'électricité issue de ressources renouvelables et produite localement en s'abonnant au tarif « Terre Romande ».

Au chapitre « Organisation interne », deux collaborateurs du SBED ont suivi une formation organisée par SuisseEnergie pour les communes et destinée aux coordinateurs « Cité de l'énergie ». La rencontre s'est déroulée à Fribourg et visait notamment à se tenir informé des objectifs de la Confédération en termes de politique énergie-climat et de bénéficier de retours d'expériences d'autres « Cités de l'énergie ».

Au chapitre « Communication et coopération », deux nouvelles mesures ont été mises en œuvre. La première concerne le journal communal et la seconde la réalisation d'une manifestation publique.

Identifiable par les trois pictogrammes représentés ci-dessous, une nouvelle rubrique intitulée « Economies d'énergie, les bons réflexes au quotidien ! » figure, depuis le mois d'octobre, dans le journal Ecublens Infos. Trois mesures faciles à appliquer par tout un chacun et visant à réduire les besoins en eau et énergie sont proposées dans un encadré de bas de page.



### Energyday



Le samedi 25 octobre 2014, la Commune a pris part, pour la première fois, à l'energyday, la journée nationale pour l'efficacité énergétique, et a tenu un stand de vente et d'information sur la place François Silvant. Pour l'occasion, des ampoules LED de qualité et à prix préférentiel ont été vendues.

L'energyday est une campagne nationale relayée à l'échelle locale par des entreprises, des organisations et des institutions publiques. L'évènement se déroule chaque année dans une volonté commune d'inciter chacun d'entre nous à agir sur sa propre consommation d'électricité. Cette année, la manifestation était consacrée à la promotion des ampoules LED (diode électroluminescente) sous la thématique plus générale de « Consommation minimale, performance maximale ».

Au vu de l'intérêt porté par la population à la thématique du jour, et au-delà à celle de l'énergie, notre participation à cette journée nationale sera reconduite en 2015.



## SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés sur trois STEP différentes.

- Bassin Lausanne **CISTEP** (STEP de Vidy).
- Bassin Morges **ERM** (STEP de Morges).
- Bassin **Bussigny** (STEP).

### Descriptif des réseaux

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

**Le réseau communal d'Ecublens**, 55 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

465 regards EU et 668 regards EC complètent le réseau.

**Le réseau ERM Morges** (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

**Le réseau Mèbre-Sorge** (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées (collecteurs dédoublés le long de la Sorge).



La section « épuration des eaux » est chargée de la gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU), ainsi que des taxes d'épuration.

Elle veille au respect et à l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.

Les tâches qui incombent à cette section sont :

- Renseigner les architectes, les entreprises de génie civil et les particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Fournir les directives techniques communales.
- Fournir le cadastre des collecteurs du PGEE aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouilles.
- Contrôler les dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer qu'ils respectent le règlement communal régissant l'épuration des eaux.
- Facturer les taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participer aux séances de chantier afin de veiller au respect de l'application des directives, des lois et du règlement.
- Effectuer le relevé des ouvrages et valider la conformité du système séparatif.
- Contrôler la conformité du réseau séparatif pour les anciennes constructions. Informer les propriétaires des modifications à entreprendre lors des non-conformités.
- Planifier les campagnes de visionnage caméra des collecteurs afin de déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Diriger le curage régulier des collecteurs et vidanger les sacs de route.
- Etudier les modifications et extensions à apporter sur les réseaux EC et EU lors de plans de quartier.
- Participer aux rencontres intercommunales de l'Ouest lausannois et aux

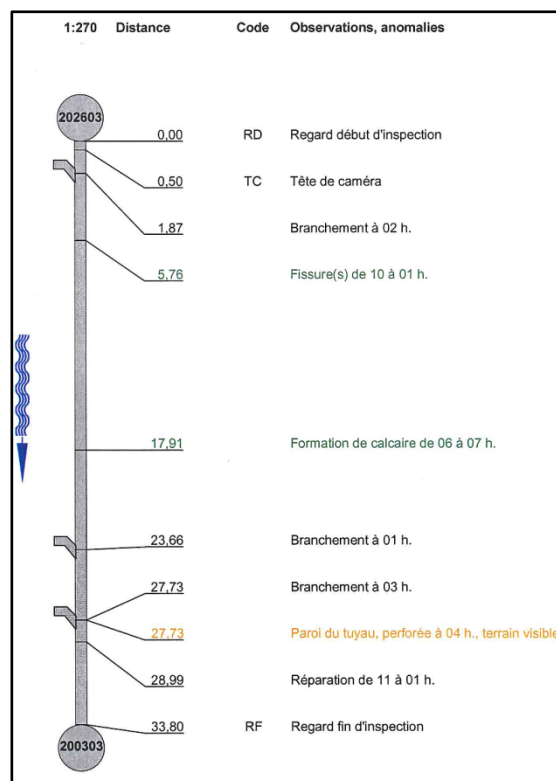
séances interservices du CTC, afin de planifier les travaux avec les gestionnaires des Services industriels.

- Tenir à jour la base informatique du PGEE avec les relevés de nouveaux ouvrages, des curages et des passages caméra.
- Maintenir à jour le fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.

### Entretien et contrôle des collecteurs

Le visionnage caméra des collecteurs communaux permet de connaître leur état et de planifier les travaux de réfection.

Le rapport d'inspection transmis par les entreprises spécialisées nous fournit des informations importantes (état des collecteurs, embranchements, pente etc..)



Rapport d'inspection caméra

Les collecteurs construits avec de faibles pentes favorisent les dépôts de sable et de calcaire. Ils nécessitent un entretien et un suivi plus régulier.

La formation de calcaire ou les racines persistantes nécessitent le fraisage de certains tronçons.



Dépôt important de calcaire



Éléments de béton obstruant le collecteur



Collecteur traversant un autre collecteur

### Représentation du maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que maître de l'ouvrage pour la réalisation et l'étude des projets suivants :

### Larges-Pièces

- Remplacement des collecteurs EU/EC et des grilles de récolte des eaux de surfaces (travaux en cours).



Larges-Pièces – Collecteur EC Ø600



Larges-Pièces

### Chemin du Bochet

- Projet de remplacement des anciens collecteurs EU/EC (préavis en 2015).

### Rue du Villars – Chemin de Veilloud

- Projet de remplacement des grilles EC (préavis accepté, travaux en 2015).

### Entretien et interventions diverses

#### Station de pompage « En Reculan »

- Mise en place d'un boîtier d'alarme GSM pour le personnel de piquet.

#### Réfection de regards, grilles et ouvrages d'épuration.

- Regard à la rue du Villars (nord).

- Regard à la route de la Pierre.
- Caniveau au collège de la Coquerel-laz.
- Regards et grille aux collèges du Pontet.
- Grille à la place du Motty.
- Geulard à l'avenue du Tir-Fédéral.
- Gainage d'un petit tronçon de collecteur EU dans le bâtiment du Motty.
- Regard dépotoir et enrochement du cours d'eau au chemin de Fossaux.
- Remplacement du drainage cassé sur la parcelle communale agricole n° 758 (Molard-Loyes).

### Curage

- Entretien des sacs de route sur la partie « Nord » du territoire.
- Campagne de curage des collecteurs, **environ 6.4 km.**

### Visionnage caméra

- Campagne de contrôle des collecteurs par caméra, **environ 6.4 km.**

### Fraisage

- Fraisage de petits tronçons (racines et calcaire).

### Parcelles privées

- Conseils et aide technique sur les biens-fonds privés (mauvais entretien, collecteurs bouchés, débordements).

### Divers

- Mises à jour et compléments des procédures OPTIMISO pour la section épuration.

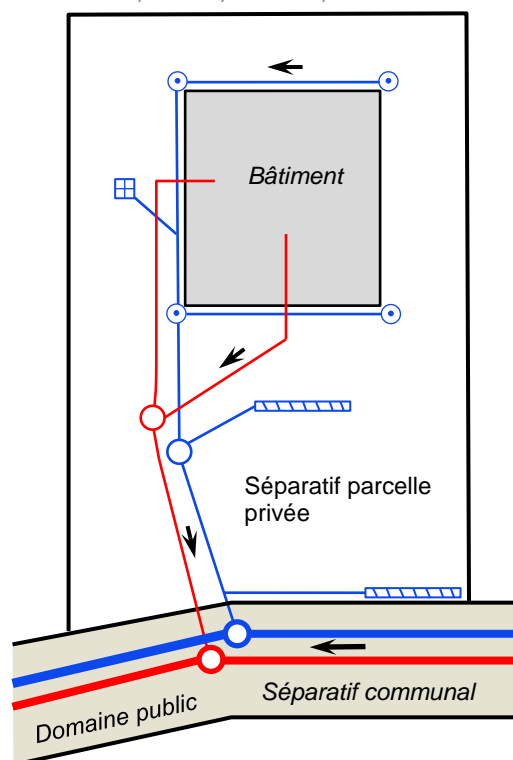
### Contrôle du séparatif des parcelles privées

La section épuration a procédé au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles constructions et anciens bâtiments).

Lorsque l'on parle de séparatif, il convient de bien différencier les deux cas suivants :

- Le système séparatif communal, qui est achevé.
- Le système séparatif des parcelles privées, qui n'est pas achevé.

Exemple de système séparatif



#### Collecteurs communaux

- Eaux claires
- Eaux usées

#### Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- ⊙ Chéneau
- ▨ Grille

### Nombre de contrôles effectués par la section épuration et les bureaux mandatés :

#### Section épuration :

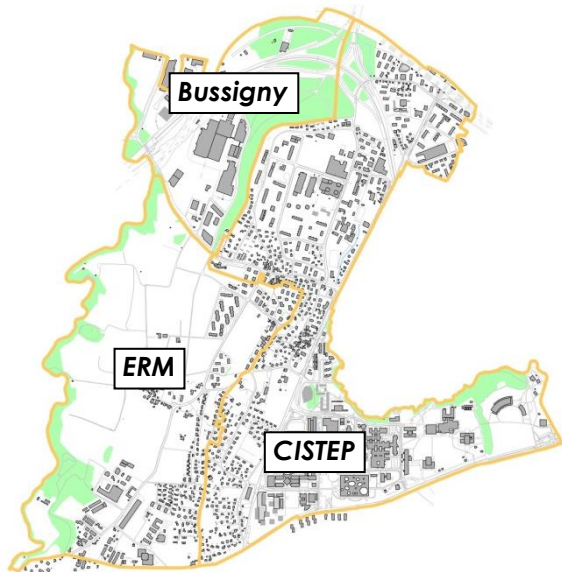
- Nouveaux bâtiments : 8
- Anciens bâtiments : 25
- Sous-total : 33 contrôles**

#### Bureaux mandatés :

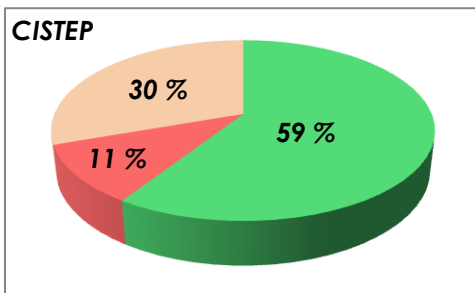
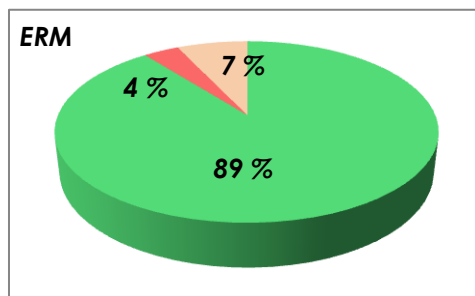
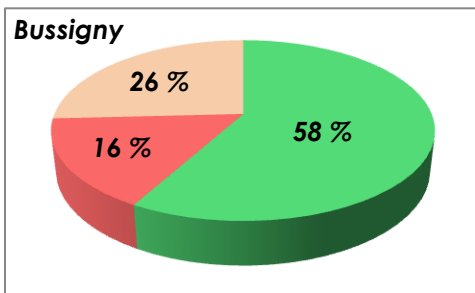
- Nouveaux bâtiments : -
- Anciens bâtiments : 5
- Sous-total : 5 contrôles**

### Parcelles totales contrôlées en 2014 : 38

### Etat d'avancement du séparatif des parcelles privées par bassin versant



- Parcelles conformes
- Parcelles non-conformes
- Parcelles à contrôler



### Suivi du PGEE informatique (GéoConcept)

Le suivi, la mise à jour et les compléments d'information ont porté sur les points suivants :

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour 50 parcelles privées (rattrapage des rapports du séparatif non informatisés).
- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Relevés GPS et report des ouvrages communaux existants afin d'améliorer leur précision planimétrique.
- Report des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.

### Campagne de sensibilisation « Sous chaque grille se cache une rivière »



La Commune d'Ecublens soutient la campagne de sensibilisation pour l'évacuation des eaux claires mise en place par l'Association suisse des gardes-pêche (ASGP).

Les eaux pluviales ne transitent pas par une STEP et ne doivent pas recevoir des produits polluants.

### Stations d'épuration

Les chiffres concernant les stations d'épuration ne nous étant pas parvenus lors de l'édition du présent rapport, ils pourront être demandés au Greffe municipal dès leur adoption.

